

Coordinateur énergie immobilier, en charge de la transition énergétique des bâtiments de l'Etat H/F

Ref : 2022-1086083

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Direction générale des finances publiques (DGFIP)
Direction régionale des Finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine Mission Politique immobilière de l'État (MRPIE) Avenue Janvier BP 72102 35021 RENNES Cedex 9

Localisation

Avenue Janvier BP 72102
35021 RENNES Cedex 9

Domaine : Bâtiment

Date limite de candidature : 23/01/2023

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Expérience souhaitée Non renseigné	
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small> Non renseigné	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Non renseigné	Télétravail possible Oui

Vos missions en quelques mots

Le management de l'énergie au sein du parc immobilier de l'État repose sur une organisation métier déployée par la DIE au niveau interministériel. Sa finalité consiste à identifier, proposer, mettre en œuvre et suivre au sein des administrations occupant des biens contrôlés par l'État l'ensemble des actions contribuant à la performance environnementale, et notamment énergétique, des bâtiments occupés.

Ayant vocation à rassembler et coordonner l'ensemble des acteurs contribuant à ces actions, il repose sur un « comité énergie » mis en place au niveau régional ou ministériel, et qui agit sous l'autorité du préfet ou du secrétariat général du ministère.

Le comité énergie, réseau métier dédié, est composé de représentants des services occupants (référénts énergie locaux) et de représentants des autres parties prenantes à la performance énergétique du parc immobilier de l'Etat (services budgétaires, achats, marchés, services techniques,...).

Un coordinateur énergie immobilier (CEI), placé sous l'autorité du préfet de région, pilote et coordonne l'ensemble des travaux relatifs à la constitution et au fonctionnement du comité énergie, et à la production et au suivi, dans ce cadre, d'une stratégie de performance énergétique à la hauteur du parc immobilier occupé.

Le CEI s'appuie dans sa mission sur une équipe constituée d'un ou plusieurs référents énergie régionaux, selon le contexte de mise en œuvre.

Le coordinateur énergie immobilier régional de la MRPIE, dans le cadre de cette organisation, a pour mission :

- De conduire les travaux de nature interministérielle contribuant à l'amélioration de la performance du parc immobilier de l'État en région Bretagne ;
- D'entretenir la relation, dans une logique d'animation de réseau et de soutien, avec les acteurs de l'immobilier en région sur le thème de la performance environnementale et notamment énergétique du parc immobilier ;
- D'accompagner les référents énergie locaux dans leur action de mobilisation des services, et dans la mise en œuvre des actions retenues au sein de la stratégie énergie ;
- D'apporter le soutien technique dans le domaine de la performance environnementale du bâtiment ;
- De contribuer en tant que de besoin, en relation avec les services occupants et le service achat, à la bonne exécution des prestations externes relatives à la performance énergétique des bâtiments ;
- De contribuer à la diffusion de l'information et de la sensibilisation sur l'impact environnemental du parc immobilier en région.
- De piloter l'alimentation des bases de données RT, OSFI, OPERAT par les services gestionnaires dans le cadre des objectifs nationaux.
- D'assurer la veille juridique dans le domaine énergétique.
- De participer aux actions conduites par la MRPIE dans le cadre de ses missions quotidiennes de

gestion du patrimoine immobilier.

Par son action et son soutien aux référents locaux, le coordinateur énergie régional est un contributeur essentiel à la performance de l'État dans le domaine environnemental

Profil recherché

Compétences requises :

- Expérience opérationnelle dans le domaine de l'immobilier (obligatoire) ;
- Compétences techniques dans le domaine du bâtiment, notamment dans le domaine environnemental (obligatoire) ;
- Analyse financière et budgétaire des opérations immobilières (souhaitable) ;
- Pilotage et gestion de projets : tableau de bord, indicateurs, alertes, comité de suivi, de pilotage, ... (obligatoire) ;
- Connaissance des TIC (obligatoire) ;
- Connaissance de l'administration et du secteur public (souhaitable).

Qualités requises :

- Disponibilité ;
- Excellent relationnel et sens du travail en équipe en environnement collaboratif,
- Forte capacité d'analyse et de synthèse (travaux de conception), de communication et d'animation ;
- Rigueur méthodologique et sens de l'organisation,
- Esprit d'initiative, de réactivité et autonomie ;
- Qualités pédagogiques ;
- Bonne expression écrite et orale (animation de réunions).

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 6 Licence/diplômes équivalents

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

jean-noel.costerg@dgfip.finances.gouv.fr

A propos de l'offre

Informations complémentaires

Pour les candidats fonctionnaires, le recrutement sera effectué dans le cadre d'un détachement ou en PNA à équivalence de grade avec celui détenu dans l'administration d'origine et à l'échelon comportant un indice égal ou immédiatement supérieur à celui détenu précédemment.

Pour les candidats non fonctionnaires, le recrutement sera établi dans le cadre d'un CDD de 3 ans régi par l'article L 332-2-2° du CGFP (fin du contrat au 31/12/25). La rémunération proposée sera déterminée en fonction notamment du niveau de diplôme et de l'expérience professionnelle du candidat (Expérience de 0 à 3 ans : 38/48K€ brut annuel, Expérience de 3 à 5 ans : 48/55K€ brut annuel, Expérience > 5 ans : 55/70K€ brut annuel).

Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature (CV, lettre de motivation, 3 derniers CR d'entretien professionnel et avis du Directeur) sont à adresser sur les boîtes suivantes :

- drfip35.ppr.personnel.recrutement@dgfip.finances.gouv.fr
- jean-noel.costerg@dgfip.finances.gouv.fr - Responsable régional de la politique immobilière de l'Etat -02.99.29.47.71
- fabien-1.le-strat@dgfip.finances.gouv.fr - Adjoint au responsable régional - 06.35.88.43.33

Personnes à contacter s'agissant de la situation administrative du poste :

Pour les fonctionnaires : Romain LASSAUZE – 01.53.18.33.51

Peggy DESAGNAT – 01.53.18.87.08

Pour les non-fonctionnaires : Nathalie METZ – 01.53.18.00.88

David LETERRIER – 01.53.18.04.73

Conditions particulières d'exercice

La nature de ses missions suppose de la part du coordinateur énergie des compétences techniques avérées dans le domaine de la performance environnementale des bâtiments et des savoir-faire dans le fonctionnement en réseau d'acteurs multiples.

Une expérience dans le domaine de la gestion de l'énergie est fortement souhaitée.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/01/2023

Métier de référence

Ingénieur Patrimoine immobilier